

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

ATTENTION

Ce formulaire doit être retourné dans un délai minimum de 15 jours
avant la date de la manifestation

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues : à l'occasion de :

Description de l'évènement (concept, nombre de personnes attendues...) :

.....

.....

.....

Adresse de l'évènement :

.....

.....

Date(s) :

Heures :

Fait à

le

Signature

* Les informations recueillies par le service Culture dans le cadre de l'exécution d'une obligation réglementaire d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de : gestion des demandes de débit de boissons temporaires.
Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de la réception de l'arrêté. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.
Les destinataires des données sont : les agents habilités de l'accueil de la mairie, l'état civil et du service Culture, Vie Associative et Communication.
Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Maire, par courrier postal à cette adresse : Place de l'Hôtel de Ville- 22700 Perros-Guirec . Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr.
Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.*